

# AGENDA 2026

# Cénac .INFOS

LE VILLAGE AUX PORTES DE BORDEAUX

Journal municipal  
d'information

Printemps 2026

**Samedi 23 mai** 20h30 **Dimanche 24 mai** 15h  
ATELIERS DE THÉÂTRE CMM -Salle culturelle  
**Vendredi 29 au dimanche 31** SAN PIMPINE  
- Centre bourg

MAI

**Mardi 2** CHORALE ÉCOLE JAZZ360 18h30/20h -Salle culturelle  
**Samedi 6** FESTIVAL JAZZ360 -Toutes les salles  
**Jeudi 11\*** CINÉ / Le temps des lumières 20h -Salle culturelle  
**Vendredi 12** KERMESSE APE 17h -Salle culturelle  
**Samedi 13** CONCERT AMAC 17h -Salle culturelle  
**Vendredi 19** GALA DE DANSE 20h -Salle culturelle  
**Samedi 20** FÊTE DE LA MUSIQUE -Place du bourg (à confirmer)  
**Samedi 27** GALA JUDO 9h/12h -Salle culturelle

JUIN

\*Chaque 1er  
vendredi du mois  
CINÉ CLUB 20h  
-Salle culturelle

**Samedi 5** GUINGUETTE -Centre Bourg  
FORUM DES ASSOCIATIONS 14h  
**Dimanche 13** RANDONNÉE DÉGUSTATION Cénac'tion

SEPT.

**Samedi 10** MARCHÉ DES CRÉATEURS GENÊTS D'OR -Salle Culturelle

OCT.

## LA TRIBUNE DES ÉLUS

Chères Cénacaises, chers Cénacais,

La liste « Ensemble pour Cénac » souhaite tout d'abord remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Même si nous n'avons pas remporté ce scrutin, nous assumerons pleinement notre rôle au sein de l'opposition municipale. Une opposition constructive, respectueuse et attentive, guidée avant tout par l'intérêt général et le bien-être des habitants de notre commune.

Notre engagement demeure intact : préserver l'identité de Cénac, son cadre de vie privilégié, son esprit de village et cette qualité de vie à laquelle nous sommes toutes et tous attachés.

Avec sérieux, détermination et sens des responsabilités, nous continuerons à porter vos préoccupations, à être force de proposition et à défendre les intérêts des Cénacaises et des Cénacais. Parce que l'avenir de Cénac mérite dialogue, écoute et engagement sincère, nous resterons pleinement mobilisés au service de notre commune.

“Ensemble pour Cénac” - Charles ARIS-BROSOUL

Astreinte Mairie :  
06 75 24 19 29

## Contactez votre mairie

05.57.97.14.70  
accueil@cenac33.fr  
Mairie de Cénac  
50 avenue de Bordeaux 33360 CÉNAC

 Mairie de Cénac

Horaires d'ouverture :

Lundi au Vendredi : 8h30-18h  
sans interruption

Pendant les vacances scolaires :

Lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-18h  
Vendredi : 8h30-12h30 et 14h-16h

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac / Responsable de la publication : Didier Laugaa /  
Ont participé à ce numéro : Monique Olive, Jean-Marie Harribey, Marie-Agnès Maury, Caroline Lucas, Didier Laugaa /  
Photos : Christian Coulais / Impression : CASTET, tirage à 1100 exemplaires.



## DÉCOUVREZ VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

## L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Cénacaises et chers Cénacais,

Permettez-moi de dire quelques mots en ouverture de notre gazette communale.

Je souhaite, en premier lieu, exprimer ma reconnaissance pour la confiance qu'une majorité d'entre vous a accordée au collectif « J'aime Cénac » lors des élections municipales du 15 Mars 2026. À partir d'aujourd'hui, l'équipe municipale dont j'ai l'honneur d'être le maire aura à cœur de mener des projets ambitieux centrés sur les questions de solidarité, de transition écologique, de soutien au monde associatif, sans oublier les réponses aux besoins de mobilité et l'aménagement du centre bourg. De tout ce qui pourra être mis en place, nous rendrons compte à l'ensemble d'entre vous. Le budget 2026 (décrit en grandes lignes dans ce numéro), voté à l'unanimité le 29 avril reflète ces choix politiques.

Chaque dossier communal sera traité par un ou plusieurs membres de notre conseil (vous trouverez, dans ce journal, une description précise des missions des élus ayant délégation). Nous souhaitons aussi une relation étroite entre l'équipe municipale et vous tous. Notre engagement, durant la campagne électorale, à discuter avec tous des projets et de leur avancement, à développer une véritable démocratie citoyenne, est une condition de la réussite du mandat qui s'ouvre.

Nous voulons faire en sorte que, une fois débattus et décidés, les projets soient l'affaire de tous. Et que chacun puisse trouver réponse à ses besoins, dans le strict respect de l'intérêt collectif.

Didier LAUGAA

# Budget 2026



## À quoi sert un budget communal ?

- B**ien vivre collectivement.
- U**n usage raisonnable du fonds communal.
- D**épenses publiques pour préparer l'avenir.
- G**ouverner le plus démocratiquement possible.
- E**nvironnement et social parmi les priorités choisies.
- T**outes les ressources humaines au service de l'intérêt général.

En application de ces principes, notre budget communal 2026 met l'accent sur les dépenses d'investissement (principalement la voirie et les réseaux), sans oublier en fonctionnement le soutien réaffirmé aux associations, la part du budget du CCAS dédié à l'action sociale en augmentation, une volonté affirmée de proposer aux cénacaises et aux cénacais de nombreuses animations...

Le tout sans augmentation du taux d'imposition des taxes communales (taxe foncière et taxe d'habitation). Ce budget a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 avril.

## VOS ÉLUS

### DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS



**DIDIER LAUGAA**  
Maire



**MONIQUE OLIVE**  
Finances et administration générale



**PASCAL BOURGEOIS**  
Voirie, bâtiments et patrimoine communal



**CAROLINE LUCAS**  
Vie locale et dynamique associative



**JULIEN MOGAN**  
Urbanisme

### DÉLÉGATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**AMÉLIE KOLK**  
Vice Présidente CDC Transition écologique



**CHRISTINE WOLF**  
Participation citoyenne



**ÉRIC ROUX**  
Animations communales et programmation culturelle



**GWENNAËLLE GUINDEUIL**  
Santé



**THIERRY TUJAGUE**  
Relation avec les associations



**ÉTIENNE CRISTOFOLI**  
Gestion des risques communaux



**HÉLÈNE MAILLARD**  
Affaires scolaires



**VINCENT PÉRIN**  
Environnement et transition écologique



**OLIVIER NAVAS**  
Communication et outils numériques



**MARIE VILLAUDIÈRE**  
Solidarités et CCAS

### ÉLUS "ENSEMBLE POUR CÉNAC"

CHARLES ARIS-BROUSO SANDRINE RICARDEAU JEAN-FRANÇOIS AUBY PASCALE LAMY

## LE FONCTIONNEMENT

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 340 318,46 €</b>
Charges à caractère général	557 754,04 €
Charges de personnel	768 232,00 €
Atténuation de produits	49 567,00 €
Autres charges de gestion courante	194 572,45 €
Charges financières	44 409,32 €
Dotations amortissements et provisions	1 000,00 €
Dotations amortissements	21 095,20 €
Virement à la section investissement	703 688,45 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 340 318,46 €</b>
Produits de services	107 964,00 €
Impôts et taxes	40 000,00 €
Fiscalité locale	1 309 863,00 €
Dotations et participations	361 677,77 €
Atténuation de charges	25 000,00 €
Autres produits et produits financiers	11 867,00 €
Excédent de fonctionnement	483 946,69 €

## L'INVESTISSEMENT

<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 243 816,12 €</b>
Bâtiments communaux	93 916,00 €
Voirie	501 304,68 €
Réseaux	162 675,13 €
Cimetière	30 000,00 €
CAB	5 000,00 €
Mobilier et outillage divers	88 311,68 €
Remboursement emprunts	76 756,76 €
Opérations sous mandat	30 618,00 €
Opérations d'ordre entre sections	16 836,00 €
Report	238 397,87 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 243 816,12 €</b>
Subventions	10 018,73 €
Taxe d'urbanisme	3 000,00 €
Fonds de compensation de TVA	212 221,04 €
Couverture besoin de financement	246 338,70 €
Opérations sous mandat	30 618,00 €
Dotations aux amortissements	21 095,20 €
Opérations d'ordre entre sections	16 836,00 €
Virement section de fonctionnement	703 688,45 €

## Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai 2026, 81e anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie.

L'équipe municipale tient à remercier par leur présence l'Association des anciens combattants et porte-drapeaux, gendarmes, pompiers bénévoles, élus et citoyens venus assister à la commémoration.

Par le souvenir, entretenons l'espoir de ne plus jamais vivre de si longues, si violentes et si douloureuses années d'épreuves. Plus jamais ça !



## "Le saviez-vous?"

### La Maison de la justice

Votre commune cotise chaque année à la Maison de la justice. Cela permet à tous les Cénacais de pouvoir bénéficier gratuitement de différents services. Elle propose des entretiens gratuits et confidentiels, des actions de citoyenneté et l'organisation de conférences. Elle permet une écoute privilégiée des victimes, un accompagnement dans leurs démarches et un soutien psychologique. Elle favorise l'accès au droit par des permanences d'information juridique et des consultations juridiques. Elle offre un lieu de rencontre avec les délégués du défenseur des droits et un écrivain public. Elle anime des actions de citoyenneté dans les collèges et lycées de la rive droite...

Contact : 05.57.77.74.60  
45 Avenue de la Libération 33310 LORMONT